

Décret gouvernemental n° 2020-420 du 16 juillet 2020, portant cessation de fonctions de ministres et chargeant des ministres du Gouvernement de gérer les affaires de certains ministères

Le Chef du Gouvernement,

Vu la Constitution,

Vu le décret présidentiel n°2020-19 du 27 février 2020, portant nomination du Chef du Gouvernement et de ses membres,

Après délibération du Conseil des ministres,

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - Il est mis fin aux fonctions des ministres ci-après désignés:

- Monsieur Mohamed Anouar Maarouf, ministre d'Etat, ministre des transports et de la logistique,
- Monsieur Abdellatif El Mekki, ministre de la santé,
- Monsieur Lotfi Zitoun, ministre des affaires locales,
- Monsieur Moncef Sliti, ministre de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire ;
- Monsieur Ahmed Gaaloul, ministre des affaires de la jeunesse et des sports,
- Monsieur Slim Choura, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Art. 2 - Les ministres ci-après désignés sont chargés de gérer les affaires des ministères suivants :

- Monsieur Mohamed Fadhel Kraiem, ministre des technologies de la communication et de la transformation digitale, est chargé de gérer les affaires du ministère des transports et de la logistique en remplacement de Monsieur Mohamed Anouar Maarouf,
- Monsieur Mohamed Habib Kchaou, ministre des affaires sociales, est chargé de gérer les affaires du ministère de la santé en remplacement de Monsieur Abdellatif El Mekki,
- Monsieur Ghazi Chaouachi, ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières, est chargé de gérer les affaires du ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire en remplacement de Monsieur Moncef Sliti,
- Madame Asma Sehiri, ministre de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées, est chargée de gérer les affaires du ministère des affaires de la jeunesse et des sports en remplacement de Monsieur Ahmed Gaaloul,
- Monsieur Chokri Ben Hassen, ministre de l'environnement, est chargé de gérer les affaires du ministère des affaires locales en remplacement de Monsieur Lotfi Zitoun,
- Madame Lobna Jeribi, ministre auprès du Chef du Gouvernement chargée des grands projets nationaux, est chargée de gérer les affaires du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en remplacement de Monsieur Slim Choura.

Art. 3 - Le présent décret gouvernemental entre en vigueur à compter du 15 juillet 2020.

Art. 4 - Le présent décret gouvernemental sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 16 juillet 2020.